

Jean-Michel BLANQUER Ministre de l'Education nationale Ministère de l'Education nationale 110, rue de Grenelle 75357 Paris

Montreuil, le 2 septembre 2020

Objet: revendications et questions sanitaires

Monsieur le Ministre,

La FNEC FP-FO tient en cette rentrée à vous rappeler ses revendications sur le plan sanitaire :

- Nous demandons toujours le suivi médical des personnels à risque par les médecins de prévention et les mesures appropriées pour protéger ces personnels. Nous demandons à ce titre le maintien du régime des ASA, sans restriction, pour tous les personnels à risque ;
- La reconnaissance d'imputabilité au service en cas en cas de contamination par le COVID :
- La mise en place des dépistages nécessaires et systématiques ;
- La mise à disposition gratuitement de masques adaptés pour les personnels et les élèves. Nous rappelons à ce titre que les seuls masques qui protègent selon les normes du code du travail sont les masques FFP2. Nous demandons qu'ils soient mis à disposition des personnels qui en feraient la demande.

Plusieurs questions restent également en suspens :

- Dans le cas où un personnel est évincé de son lieu de travail (testé positif, cas suspects ou contacts de Covid-19) pouvez-vous nous confirmer qu'il sera placé en congé d'office pour la durée qui sera jugée nécessaire et non en arrêt maladie, ce qui remettrait en cause ses droits à congé et impacterait son salaire avec le jour de carence ;
- Dans le cas où un enfant d'un personnel contracte le COVID, pouvez-vous nous confirmer que l'absence pour garde d'enfant lors de sa mise en quatorzaine sera effectuée sur la base d'ASA non contingentées et non comptabilisées dans les 11 jours annuels d'ASA pour garde d'enfant ?

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.

Clément POULLET Secrétaire Général de la FNEC FP FO

